SE DONNER LES MOYENS D'ÉTUDIER

Bureau des bourses et de l'aide financière

Université Laval

Dernière mise à jour: 27 février 2023

UNIVERSITÉ LAVAL

Le Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF)

- ✓ Prêts et bourses (Aide financière aux études)
- ✓ Bourses d'études
- ✓ Recherche dans le Répertoire des bourses
- ✓ Financer son projet d'études
- ✓ Outil budgétaire
- ✓ Accompagnement budgétaire offert aux personnes étudiantes en situation de précarité financière
- ✓ Références personnalisées

UNIVERSITÉ LAVAL

PRÊTS ET BOURSES

bbaf.ulaval.ca/prets-et-bourses/gouvernement-du-quebec/presentation-programme-de-prets-bourses

Pourquoi l'aide financière aux études plutôt qu'une autre source de financement?

- Possibilité de prêts ET de bourses
- Aucun intérêt pendant les études et la résidence
- Aucun remboursement pendant les études et la résidence
- Taux d'intérêt très avantageux et déductible d'impôt
- Possibilité de remise de dette (15 %)

UNIVERSITÉ LAVAL

Qui est admissible?

Personnes :

- Citoyennes canadiennes et résidentes permanentes
- Résidentes du Québec
- Étudiantes à temps plein (12 crédits minimum) ou réputés à temps plein
- Étudiantes qui ne disposent pas de ressources financières suffisantes
- Étudiantes qui n'ont pas atteint le nombre maximal de mois d'admissibilité
- Étudiantes qui n'ont pas atteint la limite d'endettement

Nombre de mois d’admissibilité

Vous pouvez recevoir une aide financière sous forme de prêts et de bourses ou de prêts uniquement pendant un nombre de mois d’études déterminé selon l’ordre d’enseignement, le cycle d’études et le programme d’études.

Limite d’endettement

La limite d’endettement est le montant maximal de dettes d’études que vous pouvez contracter. Elle est fixée selon l’ordre d’enseignement, le cycle d’études et le programme d’études.

UNIVERSITÉ LAVAL

Comment se calcule l'aide accordée?

Dépenses admises

—

Contributions

=

Besoins

UNIVERSITÉ LAVAL

Dépenses admises

Les dépenses admises représentent l'ensemble des dépenses que **l'Aide financière aux études** reconnaît aux personnes étudiantes. Les montants alloués sont prédéterminés.

- Droits de scolarité (montant réel)
- Matériel scolaire
- Frais de subsistance (pour la personne aux études et ses enfants, s'il y a lieu)
- Logement, nourriture, transport, dépenses personnelles
- Frais de garde pour enfants (s'il y a lieu)
- Frais pour stages à l'extérieur de la région

UNIVERSITÉ LAVAL

Contributions

Personne aux études →

- Revenus d'emploi
- Prestations
- Revenus de placement
- Bourses (si plus de 7 500$)

+

Parents ou Conjoint(e)

UNIVERSITÉ LAVAL

Avec ou sans contribution des parents ET de la conjointe ou du conjoint?

Critère d'autonomie : Critère auquel la personne étudiante doit répondre afin d'être considérée financièrement autonome par rapport à ses parents.

UNIVERSITÉ LAVAL

Critères d'autonomie

La personne étudiante sera considérée **SANS** contribution des **PARENTS** si elle rencontre l'un des critères suivants :

- Elle poursuit des études universitaires depuis au moins 3 années ET a cumulé 90 crédits dans un même programme.
- Elle a obtenu un diplôme universitaire de 1er cycle.
- Elle a subvenu à ses besoins au moins 24 mois sans être aux études à temps plein.
- Elle a cessé ses études depuis plus de 7 ans.

UNIVERSITÉ LAVAL

Critères d'autonomie

La personne étudiante sera considérée **SANS** contribution de la ou du **CONJOINTE ou CONJOINT** si :

- Elle est divorcée ou séparée de fait.
- Elle vit en couple avec une autre personne, sans être mariée, et sans avoir d'enfant.
- La conjointe ou le conjoint est aussi bénéficiaire du Programme de prêts et bourses.

Autres critères d'autonomie :

- Elle est, ou a été, le parent biologique ou adoptif d'une ou d'un enfant.
- S'il s'agit d'une étudiante enceinte d'au moins 20 semaines.

UNIVERSITÉ LAVAL

Calcul de l’aide accordée

Besoins

=

Prêts (+) Bourses

UNIVERSITÉ LAVAL

Comment l'aide sera-t-elle versée?

Prêts seulement

Début de la session

Un seul versement
1 600$

Prêts et bourses

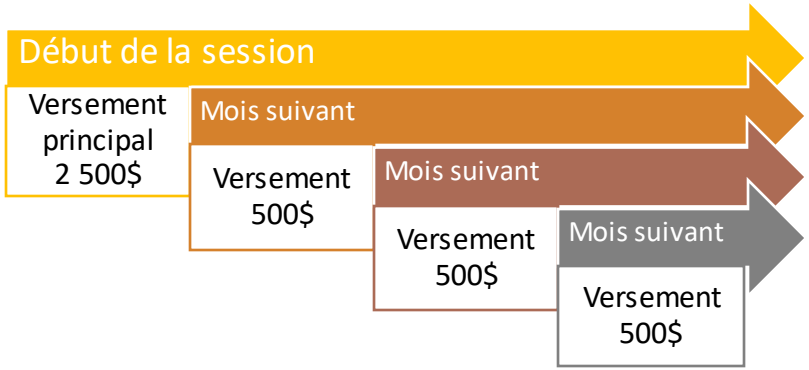

UNIVERSITÉ LAVAL

Et le remboursement du prêt?

A

Les intérêts débutent le mois suivant l'arrêt de vos études à temps plein.

B

Le remboursement débute 6 mois après la fin de vos études à temps plein.

C

Réduction possible de 15 % de votre dette d'études.

- Avoir reçu des prêts ET des bourses chaque année
- Avoir terminé ses études dans les délais prescrits
- Avoir déposé une demande (maximum 3 ans après les études)

UNIVERSITÉ LAVAL

Simulateur de calcul

Le simulateur de calcul est un outil vous permettant de connaître le montant qui pourrait vous être accordé dans le cadre du Programme de prêts et bourses. En aucun cas les résultats ne doivent être interprétés comme un engagement de l'Aide financière aux études.

› Accéder au simulateur de calcul

Demande d'aide financière

Pour faire une demande d'aide financière aux études, vous devez avoir en main votre code permanent et votre numéro d'assurance sociale.

› Accéder à Mon dossier d'aide financière aux études

UNIVERSITÉ LAVAL

Dates importantes

UNIVERSITÉ LAVAL

BOURSES D'ÉTUDES

bbaf.ulaval.ca/bourses-detudes

Vous pouvez être admissible à une bourse d'études même si vous n'êtes pas admissible aux prêts et bourses du gouvernement.

UNIVERSITÉ LAVAL

BOURSES D'ÉTUDES

On ne soutient pas que les bonnes notes

Types de bourse

Admission

En cours d’études

UNIVERSITÉ LAVAL

Bourses en cours d'études

Avoir terminé au moins une session universitaire

+

Répondre aux conditions d'admissibilité de la bourse

UNIVERSITÉ LAVAL

Bourses des cycles supérieurs

Bourses d'études supérieures
des organismes subventionnaires
(provincial et fédéral)

Bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

UNIVERSITÉ LAVAL

Étudiantes et étudiants de l'international

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires

1er et 2e cycles

3e cycle

UNIVERSITÉ LAVAL

RECHERCHE DANS LE RÉPERTOIRE DES BOURSES

repertoire.bbaf.ulaval.ca

NOUVELLES

Rappel : Bourse de 1 000 $ pour les étudiants au 1er cycle de la Faculté de musique
19 février 2021

Bourses étudiantes de la Faculté de médecine dentaire au 1er cycle à l'Université Laval
18 février 2021

Réouverture du comptoir d'accueil
18 février 2021

TOUTES LES NOUVELLES

RECHERCHER UNE BOURSE

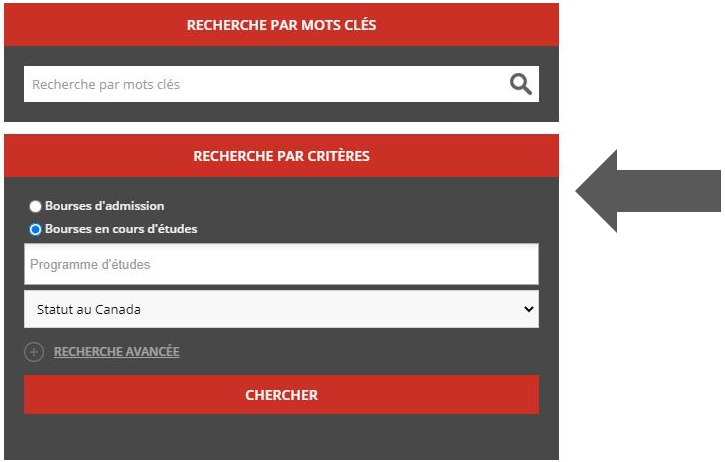

RECHERCHER UNE BOURSE D'ÉTUDES

RECHERCHE PAR MOTS CLÉS

Recherche par mots clés

RECHERCHE PAR CRITÈRES

Bourses d'admission
Bourses en cours d'études
× Baccalauréat en administration des affaires
Statut au Canada
RECHERCHE AVANCÉE
CHERCHER
+ de résulats
- de résultats

Catégories
Domaine ou projet d'études
Excellence
Implication et leadership
Mobilité
Origine / Région / Langues
Recherche
Situation de handicap

< RETOUR AUX RÉSULTATS

3477G - BOURSE D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE - EN COURS D'ÉTUDES

Donateur(s):

- Ministère du Patrimoine canadien

Date limite de soumission

21 février 2021

AJOUTER AUX FAVORIS

SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Objectif

Patrimoine canadien, par le biais de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), offre des bourses visant à encourager les étudiants anglophones à poursuivre leurs études postsecondaires en français, à utiliser et à améliorer leurs compétences linguistiques et à augmenter leurs connaissances sur la culture francophone.
****
Canadian Heritage, through the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), offers scholarships to encourage English-speaking students to pursue their postsecondary studies in French, to improve their language skills and to increase their knowledge of Quebec culture.

Montant

- Plusieurs bourses de 3 000 $

Périodicité

Offerte chaque année

BOURSES D'ÉTUDES

PRÊTS ET BOURSES

Recherche dans le répertoire des bourses

Citoyens canadiens ou résidents permanents

Étudiants de l'international

Faire un don

Financement au 1er cycle

Financement au 2e cycle

Financement au 3e cycle

Conseils pour une demande de bourse

Règles de vigilance en matière de bourses

CONSEILS POUR UNE DEMANDE DE BOURSE

1. AVANT DE COMMENCER

- Vérifiez la date limite.
- Assurez-vous de répondre à tous les critères d'admissibilité.
- Portez une attention particulière aux documents demandés et prévoyez assez de temps pour constituer votre dossier.

2. ÉLÉMENTS À INCLURE DANS VOTRE LETTRE DE MOTIVATION

- Une brève présentation de votre parcours académique en lien avec les critères d'admissibilité.
  - Vos études en cours (diplôme, programme).
  - Précisez le ou les diplôme(s) convoité(s) à l'avenir.
  - Votre projet professionnel, si connu.
- Expliquez les raisons pour lesquelles vous souhaitez obtenir cette bourse. C'est le moment de «vendre» votre candidature.
  - Qu'est-ce qui vous distingue des autres candidats?
  - Faites des liens entre vos implications et les bourses sur lesquelles vous postulez.

3. SPÉCIFICATIONS – BOURSE D'IMPLICATION

Quelle est votre expérience de bénévolat? Précisez:

- Depuis combien de temps?
- Le nombre d'heures par semaine?
- Le lieu où se déroule le bénévolat?
- Quels sont vos rôles et vos tâches?
- Pourquoi avoir décidé de vous impliquer?
- En quoi cette implication est-elle pertinente par rapport à la bourse convoitée?

4. SPÉCIFICATIONS – BOURSE DE LEADERSHIP ET ENTREPRENEURIAT

- D'où vient votre inspiration de départ?
- De quelle façon décrivez-vous votre initiative?
- Qu'est-ce que cela vous apporte dans votre vie?

5. SPÉCIFICATIONS – BOURSE DE SITUATION FINANCIÈRE PRÉCAIRE

Assurez-vous d'inclure des dépenses raisonnables.

- Quels sont les éléments déclencheurs de votre situation?
- Mentionnez l'aide que vous obtenez d'autrui.
- Où avez-vous déjà demandé de l'aide?
- Quelles démarches avez-vous déjà entreprises pour vous en sortir?
- Pour quelles raisons devrions-nous vous octroyer cette bourse?

FINANCER SON PROJET D'ÉTUDES

bbaf.ulaval.ca/mes-finances/financer-mes-etudes

Sources de financement

Principales sources de revenus

- Vos économies
- Emprunt bancaire étudiant
- Travail à temps partiel
  (Service du développement professionnel)
- Exemption des droits de scolarité supplémentaires
  (Pour étudiantes et étudiants de l'international)
- Bourses d'études
- Aide d'une tierce personne
  (Exemples : famille, amis, etc.)

UNIVERSITÉ LAVAL

Sources de financement

Soutien financier des facultés

- Bourses de réussite (2e et 3e cycle)
- Auxiliaire d'enseignement ou de recherche
- Fonds du directeur de recherche

UNIVERSITÉ LAVAL

FINANCER MES ÉTUDES
TROUVER UN EMPLOI
GÉRER MON BUDGET
ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE
TRUCS ET ASTUCES
RESSOURCES D'AIDE

TRUCS ET ASTUCES

Présentés par catégorie, nos **trucs et astuces** vous aident à améliorer et maintenir une bonne santé financière.

- Épicerie et loyer
- Études
- Budget
- Loisirs
- Assurances
- Crédit et dettes
- Saines pratiques financières

Épicerie et loyer

Comment économiser à l'épicerie?
Il existe quelques trucs simples et rapides pour économiser, chaque fois que vous faites l'épicerie…

Ayez un colocataire!
Avoir un colocataire peut vous faire économiser beaucoup d'argent…

Offrez des cadeaux raisonnables
Voici quelques trucs pour vos achats des fêtes…

Vous prévoyez faire des achats?
Des achats à l'horizon? Discutez-en avec vos amies et amis avant de procéder…

OUTIL BUDGÉTAIRE

faistonbudget.ca

FAISTONBUDGET.CA

POURQUOI UN BUDGET | TRUCS ET ASTUCES | CALCULATEUR BUDGÉTAIRE | LIENS UTILES

- DIMINUER SES DÉPENSES FIXES
- DIMINUER SES DÉPENSES VARIABLES
- AUGMENTER SES REVENUS
- COMMENT ÉVITER L'ENDETTEMENT

CERTAINES CHOSES NE PEUVENT PAS ATTENDRE À LA PROCHAINE PAIE!...

FAIS TON BUDGET →

LE BUDGET: UN OUTIL EFFICACE ET UTILE

ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

OFFERT AUX PERSONNES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

bbaf.ulaval.ca/mes-finances/accompagnement-budgetaire

Avantages

- Service gratuit et confidentiel
- Accompagnement personnalisé
- Établir votre plan de financement et des objectifs financiers précis
- Cibler vos priorités
- Réduire le stress financier
- Éviter les conséquences du surendettement

UNIVERSITÉ LAVAL

Nous joindre

Bureau
Pavillon Alphonse-Desjardins, local 2546

Conseils et accompagnement

À nos bureaux, par téléphone, par courriel ou par Teams

Nos agentes à l'accueil offrent également un service personnalisé et confidentiel d'accompagnement pour les étudiantes et étudiants dans leurs recherches de financement ou encore, dans la présentation de leur demande et le suivi de leur dossier d'aide financière aux études.

bbaf.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

Bureau des bourses et de l'aide financière / Université Laval
bbaf.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL